

L'EXAMEN DE LA PROMOTION DU COMMERCE INTERNATIONAL

PAR Anna
McCormick

Ceux d'entre vous qui n'ont pas encore eu l'occasion de consulter *L'examen de la promotion du commerce international* doivent absolument le faire. L'année dernière, le ministre MacLaren a chargé un comité composé de membres du secteur privé et dirigé par L.R. (Red) Wilson, un ancien délégué commercial occupant maintenant les fonctions de président-directeur général de BCE Inc., d'« examiner les programmes et services du gouvernement fédéral en matière de promotion du commerce extérieur ». L'examen de la promotion du commerce international présente les résultats des travaux du comité. Le rapport, rendu public par MINT à l'occasion de la Conférence nationale du SDC (voir p. 1), fournit un certain nombre de recommandations qui, si elles étaient mises en oeuvre, permettraient au Ministère d'effectuer des économies de l'ordre de 55 millions de dollars et au gouvernement d'épargner 115 millions.

Pour ce qui a trait aux programmes et services, le rapport mentionne que « de toute évidence, du point de vue des entreprises, les services en matière de promotion du commerce international qui se révèlent les plus utiles sont ceux qui sont offerts à l'étranger ». Il recommande, concernant le Service des délégués commerciaux (SDC), que le gouvernement « continue de soutenir un vigoureux Service des délégués commerciaux à l'étranger ». Les conclusions générales du rapport sont les suivantes :

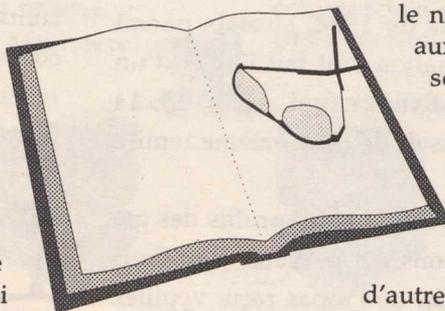
« Nous reconnaissons que le Service des délégués commerciaux constitue un élément

essentiel du soutien offert par le gouvernement en matière de promotion du commerce international. Toutefois, il doit accroître sa capacité de réagir face à l'évolution rapide du marché international. Pour répondre à ce besoin, nous recommandons que tous les délégués commerciaux reçoivent une formation accrue dans les domaines prioritaires. En outre, il faut augmenter non seulement les échanges de personnel de direction à court terme entre le secteur privé, d'autres organisations et le Service des délégués commerciaux, mais aussi le nombre d'agents commerciaux occupant des postes clés au sein des institutions financières internationales. En outre, on doit inciter les délégués commerciaux à prolonger leurs affectations.

Après avoir examiné d'autres modes de structuration du Service, notamment la privatisation, nous en sommes arrivés à la conclusion qu'il faut maintenir la structure actuelle ».

Le ministre MacLaren est résolu à mettre en oeuvre le plus grand nombre possible de recommandations dès le début du prochain exercice, et le personnel de l'Administration centrale a déjà entamé l'analyse des répercussions des recommandations, laquelle constitue l'étape préliminaire à l'élaboration d'un plan de mise en oeuvre.

Le texte intégral du rapport est accessible au moyen du SIGNET par l'intermédiaire de l'application *Articles*, qui fait partie des *Applications ministérielles*. Pour obtenir une copie du rapport, si vous n'avez pas accès à cette application, vous pouvez communiquer avec TOO.



RÉSULTATS DU SONDAGE TFB : Voici ce que vous avez dit...

- ① La plupart d'entre vous trouvez les circulaires assez utiles et vous y référez à l'occasion
- ② Les 3/4 d'entre vous préférez les circulaires de moins de dix pages, et voulez les recevoir moins d'une fois par mois
- ③ Vous vous intéressez aux rubriques Les meilleures pratiques et Les questions dans les missions
- ④ Plus de la moitié d'entre vous voulez que la présentation des circulaires demeure telle quelle

NOUS VOUS ÉCOUTONS! RESTEZ À L'ÉCOUTE...